

Bulletin d'histoire politique

À propos du tirage de la revue Cité Libre: qui a raison et qui a tort?

Michel Lévesque



Volume 3, Number 2, Winter 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063250ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063250ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lévesque, M. (1995). À propos du tirage de la revue Cité Libre: qui a raison et qui a tort? *Bulletin d'histoire politique*, 3(2), 151–152.
<https://doi.org/10.7202/1063250ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

À PROPOS DU TIRAGE DE LA REVUE **CITÉ LIBRE**: QUI A RAISON ET QUI A TORT?

Michel Lévesque

Université du Québec à Montréal

Dans le volume 2 numéro 3 du *Bulletin de l'AQHP*, Guy de Grosbois parle de la revue *Cité Libre* et écrit que son tirage «oscille entre 500 et 7000 exemplaires». N'est-ce pas là une marge très grande? En fait, une brève recherche nous indique qu'il semble difficile de déterminer quel est le tirage de *Cité Libre*. Celui-ci variant d'un auteur à l'autre.

Le politologue, André-J. Bélanger, estime à 1500 copies le tirage en 1951¹. Pour sa part, un autre politologue, Léon Dion, parle quant à lui d'un tirage qui atteint 5000 exemplaires durant les années cinquante². Enfin, l'historien Pierre Carle³ mentionne le chiffre de 6000 exemplaires.

Dans une entrevue avec Yvan Lamonde, Gérard Pelletier raconte que le tirage de la revue au début des années soixante est passé «d'environ mille cinq cent exemplaires à plus de sept mille⁴». Plus loin, dans le cadre de la même entrevue, Pelletier corrige Lamonde, qui lui parle de 500 à 1500 copies, et affirme que «Le tirage de *Cité Libre* a varié de cinq cents à sept mille cinq cents exemplaires⁵...» 500 exemplaires de plus et 1000 en moins seulement cinq pages plus loin!

Si Gérard Pelletier, la cheville ouvrière de la revue selon Léon Dion, ne peut dire le tirage avec précision comment peut-on se fier aux autres analystes? En se référant à leur source. Mais voilà qu'aucun de ces analystes ne souligne la provenance de ses chiffres.

En fait, si les journalistes se doivent de vérifier leur source il faudra peut-être faire de même dans les milieux dits «scientifiques»...

Notes

1. *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement: La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti Pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 65.
2. *Québec 1945-2000. Tome 2. Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 293.

3. *Du duplessisme à la révolution tranquille*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1978, p. 150.
4. Cité dans Yvan Lamonde, *Cité Libre: une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991, p. 10.
5. *Ibid.*, p. 15.